

II

Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada

(Traduction)

Washington, le 10 août 1988

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 133, daté du 21 avril 1988, qui fait mention de la conclusion des discussions entre les représentants de nos deux gouvernements concernant la répartition des recettes des péages entre l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent au Canada et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation aux États-Unis, ainsi que de la signature, par les deux organismes chargés de la Voie maritime, du Mémorandum d'accord qui était joint à votre Note.

J'ai également l'honneur de vous faire savoir que ces propositions agréent au Gouvernement des États-Unis et de confirmer que votre Note, avec le Mémorandum d'accord y joint, et la présente réponse constituent entre nos deux gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État,
ROZANNE L. RIDGWAY

Son Excellence Monsieur Allan E. Gotlieb,
Ambassadeur du Canada.